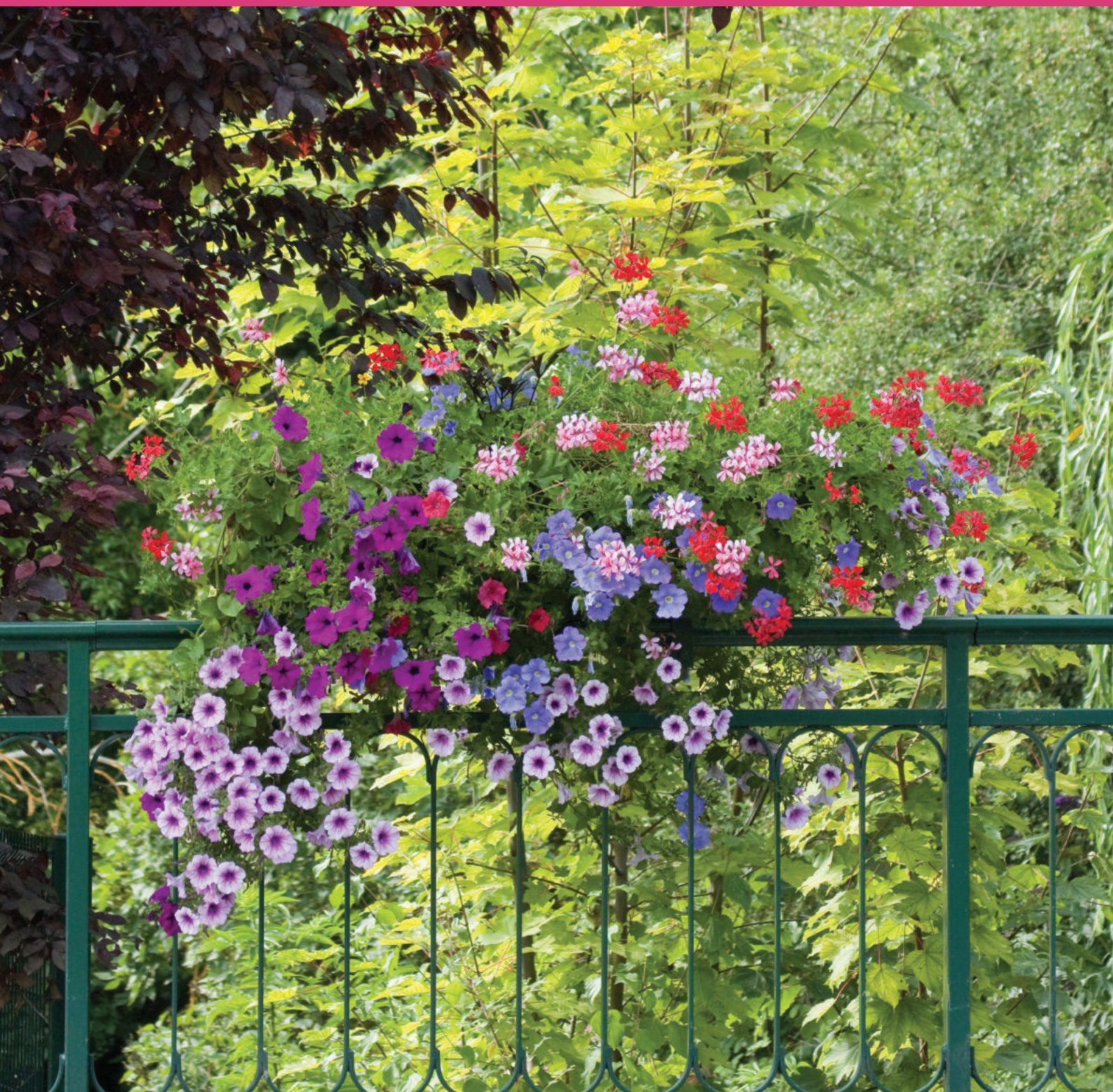


Ville de
Maule

Maule

CONTACTS



AGENDA DES MANIFESTATIONS

MAULE



ET SA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAI

8

Cérémonie officielle
monument aux morts

16

Animation : nuit des Musées
Espace culturel Marcel Tréboit

22

Concert : Viktor LAZLO
Salle des fêtes Maule

23,24,25

Exposition - Peintures - Danièle Hadjadj et Daniel Bernard
Espace culturel Marcet Tréboit

30

Animation : Fête des mères
Place du Général de Gaulle et Espace culturel Marcel Tréboit

30

Animation : Fête des voisins
Résidence Dauphine à Maule

JUIN

6

Concert : Croix Rouge
Eglise Saint-Nicolas

6

Exposition : école des Beaux-Arts
Salle des fêtes

13

Animation : inauguration du terrain de Rugby
Parc Fourmont

14

Animation : une journée à Saint-Arnoult
ACIME

20 & 21

Animations musicales : Fête de la musique
Centre de ville, salle des fêtes, Ecole de musique...

Sommaire

Vie municipale	4
Environnement	10
Dossier du mois	12
Culture	19
Vie associative	22
Sports	25
Actualité-jeunesse	26
Communauté de communes	28
Emploi	30
Informations pratiques	31

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :

Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :

Nathalie LE COQ, commission de la communication sous la vice-présidence d'Alexandre MARTIN
amartin@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :

Imprimerie Jasson Taboureau - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :

C.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01.30.90.97.41

Photo de la couverture :

Christian Tétard - jardinière à Maule

Photos :

Marcel MOUQUET- Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Catherine MIRACOURT - Thomas LECOT - Véronique CHARRETIER - Francine THOMAS - Nadine LEFEBVRE - Henriette GOMEZ- Service communication Mairie de Maule - www.google.fr - Phovoir - fr.wikipedia.org -

Tirage :

2 800 exemplaires - 1 €

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.

Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. A la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Merci chaleureusement à tous de la confiance que vous m'avez renouvelée très franchement le 29 mars dernier (77% à Maule et 75% dans le canton) lors de l'élection départementale. Croyez que je m'efforcerai plus que jamais de la mériter dans cette période particulièrement difficile que traversent nos collectivités, qu'il s'agisse de la Commune, de la Communauté de Communes ou du Département. Celles-ci sont asphyxiées par l'Etat qui nous coupe les vivres en premier lieu au niveau de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement), sa contribution principale, qui baisse drastiquement en 3 ans de 60% pour Maule et de 90% pour le département des Yvelines.

L'Etat, afin de combler ses propres déficits, se défausse sur les collectivités locales pour qu'elles augmentent les impôts à sa place ce qui fait la partie belle au gouvernement qui jure au grand Dieu qu'il ne fait aucune hausse d'impôt, mais qui fait faire la «sale» besogne aux Maires et Conseillers départementaux ! Cela prend comme vous l'avez sans doute lu ou entendu des proportions importantes dans toute la France.

Chez nous, après deux années consécutives sans augmentation, nous réussissons à limiter les effets de cette forte pression en n'ajustant les impôts communaux « que » de 2,9% (si j'ose dire). Pour sa part, le Département n'augmente pas sa taxe foncière. Nous nous efforçons donc d'amortir le choc de 280.000 € que l'Etat nous ponctionne en 2015, pour 2/3 en réalisant de nouvelles économies de charges et pour 1/3 par l'actualisation de l'impôt.

Cela dit, le plus dur reste devant nous : pour 2016 et 2017, nous ne voyons pas comment nous pourrions passer le cap, sans une baisse significative de certaines prestations que la Commune peut encore offrir aujourd'hui ! Mais lesquelles ? Là reste la question !

Sénèque nous rappelle : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ».

Bon printemps à tous.

Laurent Richard

Maire

Président de la C.C.Gally Mauldre
Conseiller Départemental des Yvelines



VIE MUNICIPALE

LES PITCHOUNS

LES PITCHOUNS
garderie multi-accueil à Maule

Inscriptions
rentrée
2015

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION *sur place*

Du 11 mai 2015 au 29 mai 2015

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h15 à 11h30 et de 14h30 à 17h00

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS *sur place*
lors de la **MATINÉE PORTES OUVERTES**

Le mercredi 17 juin 2015 de 9h à 12h

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Nous accueillons les enfants de 9 mois à l'entrée à l'école, pour la durée choisie, les lundis, mardis, jeudis & vendredis, d'une demi-journée par semaine à plusieurs journées complètes.

Nos tarifs sont ceux d'une crèche publique, subventionnée par la CAF et la mairie (de 0.19 à 2.89 cts de l'heure, couches et repas compris. Cela ouvre droit à une réduction d'impôt pour garde d'enfants.)

Pour tout renseignement, contactez-nous au 01 30 90 94 69
les-pitchounes@wanadoo.fr - Allée de Carnoustie à Maule



ÉCOLE MATERNELLE CHARCOT

Pour les enfants nés en 2012.

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant né en 2012 à l'école maternelle Charcot.

Vous devrez vous présenter à la mairie muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier pour l'inscription à l'école maternelle. Puis vous devez retourner le dossier complet à l'école maternelle, avant le 6 mai 2015 (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école). En cas de dossier incomplet, l'inscription de votre enfant sera provisoire. La directrice de l'école proposera une réunion d'information le **Samedi 6 juin 2015, à l'école de 10h à 11h** pour des informations générales et pour répondre à vos questions (**sans la présence des enfants**).

A 11h : visite de l'école avec les enfants.

Ecole maternelle Charcot

Mme Quesnel -Directrice

Bd des fossés - 78680 Maule ☎ 01 34 75 88 67

email : 0781825k@ac-versailles.fr

DÉCLARATION DE REVENUS

Cette année, les délais pour renvoyer votre déclaration aux services fiscaux sont raccourcis. La déclaration papier devra être renvoyée avant le 19 mai minuit, la déclaration en ligne avant le 26 mai, le 2 ou le 9 juin selon votre lieu de résidence.

Pour tout renseignement contacter les finances publiques des Mureaux 44 rue des Pierrelays.

Tél : 01 30 91 31 00

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales

ENSEMBLE POUR LA CONVIVIALITÉ

ASSOCIATION «ENSEMBLE POUR LA CONVIVIALITÉ»

Offrez un peu de votre temps !

Notre objectif :

- Rompre la solitude des personnes isolées dans nos villes et villages ;
- Maintenir le lien social par des visites de convivialité à domicile et quelques sorties organisées par nos soins.

Vous êtes :

- A l'écoute et prêt(e) à partager de bons moments ;
- Disponible une à deux heures par quinzaine.

Alors, nous avons besoin de vous !

Rejoignez notre équipe et devenez **BÉNÉVOLE DE CONVIVIALITÉ**

Votre démarche sera la bienvenue.

Contacts :

Blandine LECOT : 01 34 76 83 03

Thérèse CARBONNEL : 06 19 39 90 46

VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Térence BERTHE, né le 03 mars 2015

Pablo FRAGOSO, né le 04 avril 2015

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents

MARIAGES :

Franck FOUSSADIER et Nathalie MANTRAND,

le 21 mars 2015

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles

DÉCÈS :

Raymond VALLET veuf RENARD, le 18 mars 2015,
à l'âge de 80 ans

Danièle TESSIER épouse MAYEUX, le 28 mars 2015,
à l'âge de 67 ans

Suzanne CHAMBAT épouse GODET, le 30 mars 2015,
à l'âge de 90 ans

René COMMISSAIRE, le 06 avril 2015, à l'âge de 81 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2015

En commémoration du jour anniversaire de la victoire des armées françaises et alliées sur l'Allemagne nazie, vous êtes invités à prendre part aux services et défilés du 8 mai 2015.

- 11h15 : rassemblement place de la mairie
- 11h25 : défilé et cérémonie au monument aux morts - Allocutions - Dépôts de gerbes - Remise de médailles.

Venez nombreux à notre cérémonie du souvenir

Le Comité

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
18, rue Vézelay 75008 PARIS
Reconnue d'utilité publique
Section de MAULE
Siège social : Mairie de MAULE



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Section de MAULE - Permanences 2015

Le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10h à 12h :

10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin

12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre

Juillet- Aout 2015 : fermeture.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le :

lundi 1^{er} juin 2015 à 20h30

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée les samedis 2 et 9 mai 2015

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez récemment emménagé à Maule.

Faites-vous connaître !

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous propose de vous inscrire à la Mairie soit auprès de l'accueil soit par mail à l'adresse suivante emartin@maule.fr.

Vous recevrez prochainement une invitation pour nous retrouver autour d'un pot amical et une petite visite guidée du centre-ville vous sera proposée par l'ACIME.

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de nationalité française dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 25 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie de domicile. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et aux examens publics.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport...),
- un livret de famille à jour.

Le recensement permet au Ministère des Armées de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales

DON DU SANG

L' Etablissement Français du Sang lance un appel à la mobilisation de tous pour faire face à la baisse des réserves en produits sanguins. En effet, ce faible niveau de stock s'explique par des collectes insuffisantes ces derniers mois. Pour connaître la collecte de sang la plus proche de chez vous, connectez-vous sur le site Internet : www.dondusang.net

CAF DES YVELINES



Nouvelle adresse de la CAF des Yvelines

CAF des Yvelines

78090 YVELINES CEDEX 9

☎ 0 810 25 78 10

(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Bonne Fête Maman

Les commerçants du centre-ville
et du marché fêtent les Mamans

samedi 30 mai
2015
de 10h à 13h
sur le marché !

Jeux à gratter !
Bons d'achats à
gagner...

L'aire du Folk ...
Festival Trad et Néo-Trad
(du 10 au 13 juillet inclus)
pré-vente billetterie
Animations musicales
Vente d'objets de
Créatrices



Ville de
Maule

VIE MUNICIPALE

CCAS - INFOS

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements tous les jours de :
9h à 12h et de 14h à 17h
email : creche.maule@wanadoo.fr
☎ 01.30.90.49.16

ACTIVITÉS DES AÎNÉS

Les lundis et les jeudis, repas et après-midis récréatifs
Le repas 7.10 €, le goûter 1 €

Nadine LEFEBVRE,
Directrice CCAS de Maule
☎ 01 30 90 49 13 - Fax: 01 30 90 78 02
ccas.maule@wanadoo.fr
Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à
12h. Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence de la puéricultrice de la PMI
les mercredis de 14h à 16 h sans rendez-vous.

ANNIVERSAIRE



Anniversaire de notre centenaire, Germaine Gorlier,
en compagnie de Sidonie Karm, 1er adjoint au maire et
Nadine Lefebvre, directrice du CCAS de Maule.



REPAS DES AINES



Laurent RICHARD, Maire de
Maule et Président du C.C.A.S. et
les membres du Conseil Municipal
sont heureux de vous convier le :

JEUDI 11 JUIN à 12 heures
à un déjeuner à bord de la Mauloise
Salle des fêtes de Maule

Vous serez accueilli(e) par le Capitaine et son équipage
pour un « embarquement immédiat ». Le climat sera
chaleureux, prévoyez chapeaux, lunettes de soleil.
Cette manifestation est proposée à toute personne
âgée de plus de 70 ans ainsi qu'à son conjoint(e) ou
accompagnateur. Nous comptons sur votre présence.

Sylvie Bigay
Adjointe au Maire
déléguée aux affaires sociales et à l'emploi

Bulletin d'inscription à retourner au CCAS
1 allée Carnoustie
avant le 1er juin 2015 (dernier délai)

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Numéro de tél :

Nombre de personnes :

SIGNATURE

VIE MUNICIPALE

CCAS - CRÈCHE FAMILIALE

Chasse à l'œuf !

Lors des jardins d'éveil, les enfants avaient décoré avec beaucoup de plaisir un œuf « géant » avec leurs petits pieds ! Et...C'est à petits pas, sous un soleil magnifique qui était là pour illuminer le square Ramon, que nos petits de la crèche familiale ont cherché les œufs de Pâques bien cachés.

Nous sommes heureux de partager avec vous ces instants, à travers nos photos.

Véronique Charretier et Francine Thomas,

Co-directrices de la crèche familiale.



VIE MUNICIPALE

CCAS - LES AÎNÉS

«La Case de Babette»,

Comme chaque année depuis maintenant trois ans, Babette de Rozières ouvre ses portes et son cœur à quelques uns de nos aînés. Dans sa fameuse «Case», le mardi 17 mars, nos privilégiés d'un jour ont pu apprécier tout le savoir faire culinaire de notre célèbre restauratrice. Du soleil venu tout droit des Antilles dans une chaleureuse ambiance musicale !

Merci encore à Babette pour cette délicate attention.



La choucroute du «Petit Quiquin»,

Le 26 mars, l'Alsace s'est invitée à la table des aînés avec une délicieuse choucroute préparée par «Le petit Quinquin».



Les crêpes,

Dans le cadre des après-midis détente et loisirs, le 16 mars, nos aînés se sont saisis de leur poêle pour faire «sauter» les crêpes. Un vrai régal pour tous les participants ! Félicitations à nos cuisinières du jour !



Thomas LECOT
Conseiller municipal,
délégué aux personnes âgées



ENVIRONNEMENT

DÉCHÈTERIE D'ÉPÔNE

Route de Nézel - Lieudit «Les Beurrons»
78680 ÉPÔNE
Tel : 01 34 66 18 40

Modalités d'accès : Pour votre première visite, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule que vous présenterez au gardien. Celui-ci vous remettra une carte qui lui permettra un contrôle rapide lors de votre prochaine visite.

L'accès à cette déchetterie est GRATUIT pour les particuliers, dans la limite de 1m³ par semaine, et payant pour les artisans, les commerçants et les administrations.

Pour toute information : SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères)
Tél.: 01.34.66.18.40

Horaires d'ouverture d'été :
(1er avril au 31 octobre)

Lundi, mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-19h

Vendredi : 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : JEUDI 18 JUIN 2015 Partie ouest de la commune par rapport à la ligne SNCF (centre-ville, Bd Paul Barré, Bd des Fossés, rue de Mareil, etc)

Secteur 2 : VENDREDI 19 JUIN 2015 Partie est de la commune, secteur pavillonnaire de Maule (Pousse-Motte, Pain Perdu, Côte de Beulle, La Cauchoiserie, Tourneroue, etc)

JARDINAGE

Les beaux jours sont là et les travaux de jardinage commencent, nous vous rappelons quelques règles du bien vivre ensemble.

(arrêté préfectoral 2012.346-003 du 11 décembre 2012)

Les outils ou appareils bruyants sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit

(arrêté préfectoral N° 80-272 du 2 juillet 1980)

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales



COLLECTE DES DÉCHETS



Le 1^{er} mai, fête du travail, est cette année un vendredi, jour de collecte hebdomadaire sur la commune.

Par conséquent, La collecte des bacs verts et jaunes du vendredi 1^{er} mai est décalée au samedi 2 mai.

Les déchèteries de Boutigny-Prouais, Garancières, Houdan et Méré seront fermées le vendredi 1^{er} mai.

Les déchèteries SIEED seront fermées le vendredi 1^{er} mai. Pour les autres jours fériés et ponts de mai, n'influenceront pas la collecte des déchets, ni l'ouverture des déchèteries.

site Internet : www.sieed.fr



PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Sous réserve que l'état du stationnement le jour de l'intervention permette l'accès au véhicule de nettoyage.

Secteur A : MERCREDI 13 MAI 2015

Beulle, Chemin Neuf, Clos Noyon, Mareil, Saint-Vincent, Agnou, Derrière le Parc, Paul Barré, Fossés, Château, Clairefontaine, Orchidées, Orléans, Ponceau, Emile Réaux, Sancy, Tour, Verger, Vert, Albert Camus, Coteau Fleuri, Coteau Saint-Jacques, Radet, Val Durand, Gré, Grillons.

Secteur B : MERCREDI 20 MAI 2015

Alexandre, Bellevue, Bergerie, Victoria May, Pain Perdu, Saint-André, Saint-Charles, Bois, Centre, Jean Jaurès, Grande Rue, Lenoir, Pasteur, Puits, Roses, Croix Jean de Maule, Bazemont, Alouettes, Dalhias, Ferme, Cytises, Herbeville, Poissy.

Secteur C : MERCREDI 27 MAI 2015

Buat (partie basse), Flaville, Fossés, Galliens, Maréchaux, Chemin Neuf, Parisis, Plat d'Étain, Quincampoix, Renaissance, Saint-Martin, Saint-Vincent, Maurice Berteaux, Saint-Jacques, Parc du Château, Bourgogne, Mérovingiens, Moussets, Pousse Motte, Pré Rollet, Jacques Prévert, Vert, Bardelle, Presbytère, Victor Aubert, Billettes, Cour des Confidences, Ruelle aux Moines, Pressoir, Saint-Nicolas, Samson, Traversière

DÉCHETS VERTS

La période de collecte des déchets verts aura lieu
jusqu'au lundi 7 décembre 2015

ENVIRONNEMENT

MATINÉE ÉCOCITOYENNE MOTIVANTE ET CONVIVIALE

Exemplarité... on en parle beaucoup... nous l'avons vécu le 21 mars 2015.



Une cinquantaine de personnes, enfants et adultes confondus, étaient présentes pour cette matinée très citoyenne (1% de la population mauloise).

Nous avons décidé après un repérage des chemins et de bois de Maule de mettre en place trois chantiers : le bois situé entre la Mauldre et la cité Dauphine, la Mauldre le long



de la salle des fêtes et le chemin rural N°13. Ces trois lieux sont généralement très fréquentés et le plus souvent cela se voit...

Trois groupes ont été constitués, des équipements de protection ont été fournis par la municipalité à ceux qui n'en avaient pas ainsi que des sacs pour effectuer ce ramassage de débris. Le dispositif Écogarde a pris en charge le lit de la rivière et le transport des sacs pleins.

La récolte de cette année a été excellente... et ... hétéroclite. Le clou du spectacle a été un coffre fort éventré et rouillé découvert en plein milieu du bois du château. Nous avons signalé cet objet à la gendarmerie qui est venue enquêter.

Nous passerons sur les moquettes, les chaises en plastique, les roues de voiture, les vélos d'enfants, les bouteilles d'alcool fort, les canettes, les bouteilles en plastique, les cartouches de chasse (vides), les diverses ferrailles que nous avons ramassés. L'ensemble fait un monticule impressionnant de 40m3 environ que les services techniques municipaux ont acheminé en déchèterie.



Nous avons apprécié la motivation des enfants qui ont participé. Trois associations mauloises ont été très actives : bien sûr le dispositif Écogarde dont l'efficacité des nouvelles recrues féminines a été remarquée, l'association

de *La Protection des Sites de la Vallée de la Mauldre*, très impliquée dans cette action et dans la participation au comité environnement de Maule, *Les Cyclotouristes de la Mauldre* qui montrent par la même leur engagement dans le développement durable même sans vélo. Des élus de Maule et des personnels de la Mairie nous ont aidé à faire de cette matinée écocitoyenne une réussite exemplaire.

En fin de matinée, tout ce monde s'est retrouvé



autour d'un pôt avec des produits bio ou locaux. Nous avons pu ainsi récompenser les enfants de la classe de



Mme Drouet pour leur investissement dans la journée mais aussi pour leur imagination qui leur a permis de construire des œuvres d'art avec des déchets ménagers recyclables. L'éléphant, le tank, l'avion, l'éolienne ou encore le robot trieur de

déchets ont été appréciés par les personnes présentes. Une gratification a été remise aux enfants mais aussi aux adultes qui ont participé.

Merci à toutes et tous de votre engagement qui par son exemplarité pourra interpeler les personnes dont la préoccupation n'est pas l'environnement.

Jean-Christophe SÉGUIER

Adjoint au Maire
Environnement, santé, handicap



DOSSIER DU MOIS

RÉSULTATS 2014 ET BUDGET 2015

Le budget Primitif 2015 a été adopté le 14 avril dernier à l'unanimité moins 3 abstentions. Zoom sur ce moment essentiel de la vie de la commune et sur la situation financière de Maule.

De très bons résultats 2014 malgré l'accentuation du désengagement financier de l'Etat.

Comme la plupart des communes, Maule se voit imposer des restrictions budgétaires fortes par l'Etat. En effet ce dernier, plutôt que d'engager les réformes structurelles qui redresseraient les comptes publics et réduiraient son déficit, demande aux collectivités locales, pourtant vertueuses pour la plupart, de contribuer à cet effort de redressement.

Concrètement, cela se traduit par une baisse drastique des dotations de l'Etat, notamment de la « DGF », versée chaque année aux communes en contrepartie des compétences nouvelles qui leur avaient été transférées. Ces dotations de l'Etat diminuent de 60% en 3 ans !

Par ailleurs, l'Etat a créé en 2011 un prélèvement appelé « FPIC », qui ponctionne les communes qui ont de bons résultats et donc considérées comme « riches » pour redistribuer les fonds aux communes censées être moins favorisées, et ce sans aucun contrôle de l'usage qui en est fait. Ce FPIC augmentera chaque année très fortement jusqu'en 2017.

Pour 2014, cette pression financière était supportable. Nous verrons plus loin qu'il en est tout autrement pour les années 2015 à 2017.

Le résultat de fonctionnement est tout à fait satisfaisant en 2014 :

- la commune de Maule n'a pas augmenté ses taux d'impôts locaux en 2014, pour la deuxième année consécutive
- en 2013 (dernière année de comparaison disponible), les impôts payés par les ménages maulois étaient inférieurs de 4% à ceux des communes des Yvelines de la même strate de population
- les dépenses de fonctionnement progressent de 2,4% ; sans la hausse du prélèvement FPIC évoqué ci-dessus, elles n'auraient progressé que de 0,7%
- l'épargne de gestion dégagée en 2014 est similaire à celle de 2012 ; en 2013, nous avons reçu deux recettes exceptionnellement élevées, qui gonflent nos résultats ; sans ces deux recettes, 2014 aurait été meilleur que 2013
- l'endettement communal a diminué en 2014 de 5,9%

Evolution de l'épargne de gestion depuis 2010 :

<u>Montants en milliers d'euros</u>	2010	2011	2012	2013	2014
1/ Dépenses de gestion	4 865	5 322	5 780	5 360	5 487
2/ Recettes courantes	6 155	6 740	6 967	6 995	6 671
3/ Epargne de gestion (2-1)	1 290	1 418	1 187	1 635*	1 184

* NB : en 2013, la commune a reçu 490 K€ de recettes courantes exceptionnellement élevées, ce qui vient gonfler les résultats de 2013.

→ **Les principaux investissements réalisés en 2014**

Le programme d'équipement réalisé en 2014 s'élève à 1 960 000 € TTC, dont 1 516 000 € de paiements et 444 000 € de restes à réaliser qui sont payés en 2015.

Les principales réalisations de l'année sont (en euros TTC) :

- Réfection rue du Chemin Neuf et Boulevard des Fossés : 354 900 €
- Restauration façade ouest tour de l'église : 320 000 €
- Réfection de la salle de jeux maternelle Charcot : 57 000 €
- Revêtement de sol couloir et hall d'entrée primaire Charcot : 30 000 €
- Voirie Chemin des Moussets : 18 000 €
- Aménagement de trottoir route d'Herbeville / rue Croix Jean de Maule : 17 950 €
- Gravillonnage rue Jean Jaurès : 35 900 €
- Gravillonnage sente de la Cauchoiserie : 23 900 €
- Eclairage public allée Carnoustie : 17 600 €
- Armoire électrique Parc Fourmont : 10 800 €
- Broyeur à végétaux : 19 300 €
- Solde aménagement et accessibilité parvis mairie : 31 300 €

DOSSIER DU MOIS

RÉSULTATS 2014 ET BUDGET 2015

Par ailleurs, Maule a encaissé des recettes d'investissement exceptionnelles, liées à l'opération Domaine Saint Jacques (maisons situées entre le Bd Saint Jacques et la Côte du Cimetière) :

- Vente de terrains communaux à la société Nexity : 683 194 €
- Encaissement de la première moitié de la participation de Nexity au PUP, Projet Urbain Partenarial : 191 745 €

➔ **En fin d'opération (une fois les dépenses d'aménagement des abords réalisées), la commune disposera d'un excédent de 360 000 € qui sera affecté à la rénovation du groupe scolaire Coty.**

2015 : une fiscalité très raisonnable compte tenu de la pression financière sans précédent exercée par l'Etat

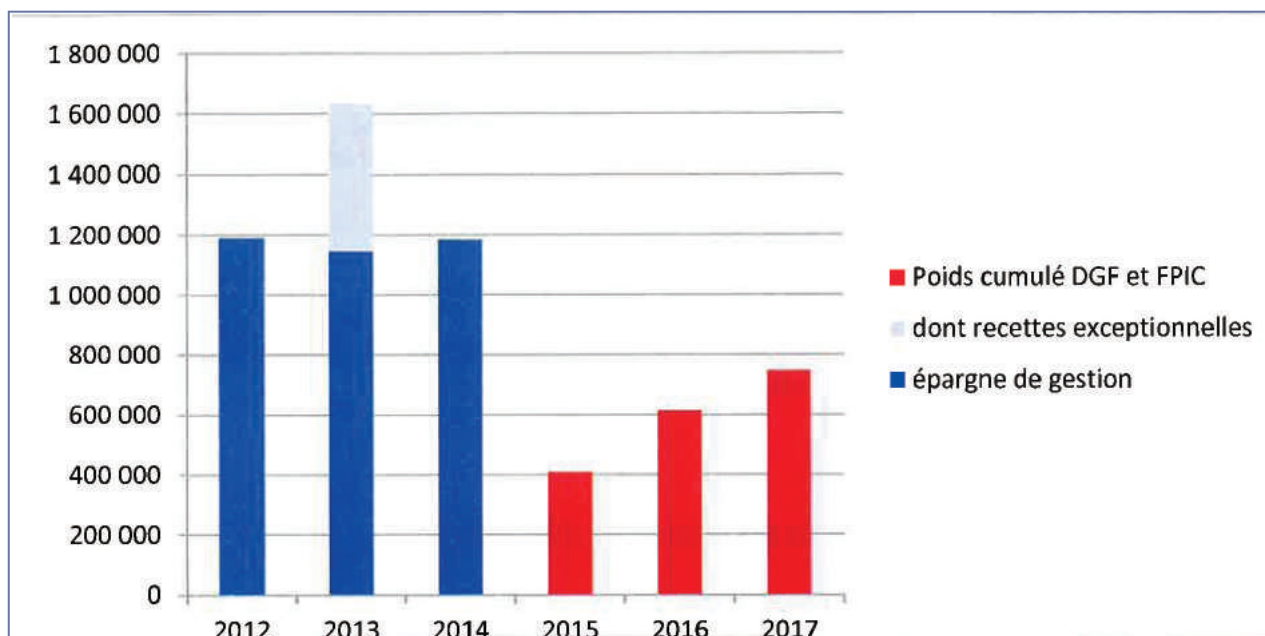
Pression financière sans précédent exercée par l'Etat

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'Etat a décidé de transférer aux collectivités locales, pourtant vertueuses pour la plupart, l'effort de réduction du déficit public dont il est pourtant à l'origine.

Ceci se traduit concrètement par :

- Une baisse massive des dotations que verse l'Etat aux communes en contrepartie des compétences qu'il leur a transférées.
- Une montée en puissance très importante d'un nouveau prélèvement qui ponctionne de nombreuses communes dont Maule : le FPIC.

A partir de 2015, ces deux phénomènes s'accroissent (baisse des recettes de dotations, DGF et hausse du prélèvement, FPIC), ce qui viendra diminuer de plus en plus nos marges de manœuvre financière, au moins jusqu'en 2017, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



Ce graphique illustre le poids que la baisse de dotations et le FPIC représenteront sur l'épargne que notre commune parvient à dégager chaque année :

➔ **Si l'on prend une épargne moyenne (hors recettes exceptionnelles) de 1 200 000 € chaque année, on s'aperçoit que l'Etat nous ampute d'environ 1/3 en 2015, la moitié en 2016 et quasiment les 2/3 en 2017, c'est du jamais vu !**

DOSSIER DU MOIS

RÉSULTATS 2014 ET BUDGET 2015

- **Le financement des rythmes scolaires : 73 000 € pour le contribuable Maulois**

Autre décision imposée par l'Etat mais financée en grande partie par les collectivités locales : la réforme des rythmes scolaires et les Temps d'Activité Périscolaires.

En 2015, compte tenu des recrutements supplémentaires de personnel qu'il a fallu effectuer, et déductions faites des recettes encaissées, le coût résiduel net pour la commune s'élève à 73 000 €.

- **Transfert de fiscalité auprès de la Communauté de communes Gally Mauldre**

Autre élément important de ce budget 2015 : le FPIC, en grande partie payé par chaque commune, a pu être transféré en totalité à notre Communauté de Communes Gally Mauldre.

Les 11 communes membres ont pris à l'unanimité cette décision de transférer leur part de FPIC, ce qui permettra à l'intercommunalité, par une meilleure intégration fiscale, de gagner 80 000 € de recettes supplémentaires chaque année. Opération donc avantageuse pour nous tous.

- **Baisse des taux d'imposition communaux de 3%**

Ce transfert du FPIC représente une dépense supplémentaire importante pour la Communauté de communes, qui a créé une fiscalité supplémentaire pour y faire face.

Parallèlement, ce transfert représente pour le budget de Maule une dépense en moins, que nous avons cherché à compenser par une baisse des impôts communaux, la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Le transfert du FPIC à l'intercommunalité représente une somme de 224 000 €, soit une baisse équivalente des impôts de 5,9%. Maule étant confrontée à la baisse de ses dotations, et à l'augmentation de certaines charges de fonctionnement incompressibles, notamment les salaires liés à la réforme des rythmes scolaires qui nous sont imposés, il n'a pas été possible pour la commune de compenser dans son budget la totalité de la fiscalité intercommunale supplémentaire.

Après de nombreuses hypothèses, nous avons choisi d'utiliser plusieurs leviers :

- 50 000 € d'économies de fonctionnement (dont 11 000 € sur le marché de Noël, qui ne sera pas renouvelé cette année; une animation de la Saint Nicolas sera conservée pour les enfants).
- Utilisation de nos excédents dans une plus grande mesure en fonctionnement, soit 80 000 € de recette en plus.
- Diminution de l'autofinancement des investissements, soit 36 000 € de dépense moins.

→ Au total, ce sont donc 116 000 € d'économies qui ont été réalisées

→ Au final, nous avons diminué les taux des impôts communaux de 3%, alors que le FPIC 2015

représente à lui seul environ 5,9% d'impôts locaux (224 000€)

Pour la deuxième année consécutive, la commune se désendette

Il a déjà été rappelé à plusieurs reprises que la commune a connu jusqu'en 2013 un cycle d'endettement, qui coïncidait avec la rénovation du groupe scolaire Charcot puis la réalisation du contrat départemental et du contrat régional, avec des investissements importants (entrées de ville, école de musique, planète jeunes...).

Cet endettement était parfaitement maîtrisé, compatible avec notre capacité de désendettement, et inférieur à ce que Maule avait déjà connu par le passé.

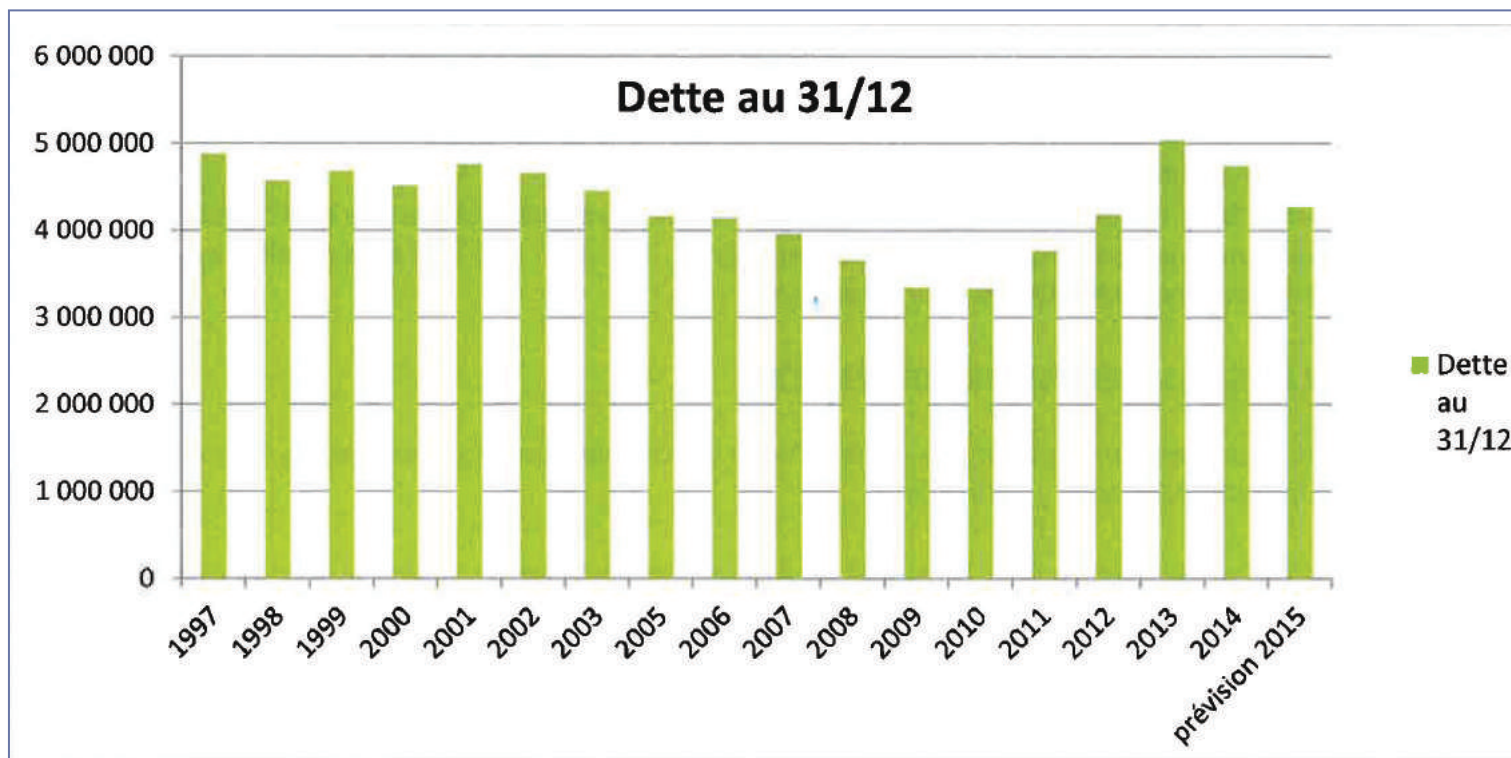
Un cycle de désendettement a commencé en 2014, puisque non seulement la commune avait voté son budget en excédent d'investissement, mais l'endettement comptable a diminué de 6%.

DOSSIER DU MOIS

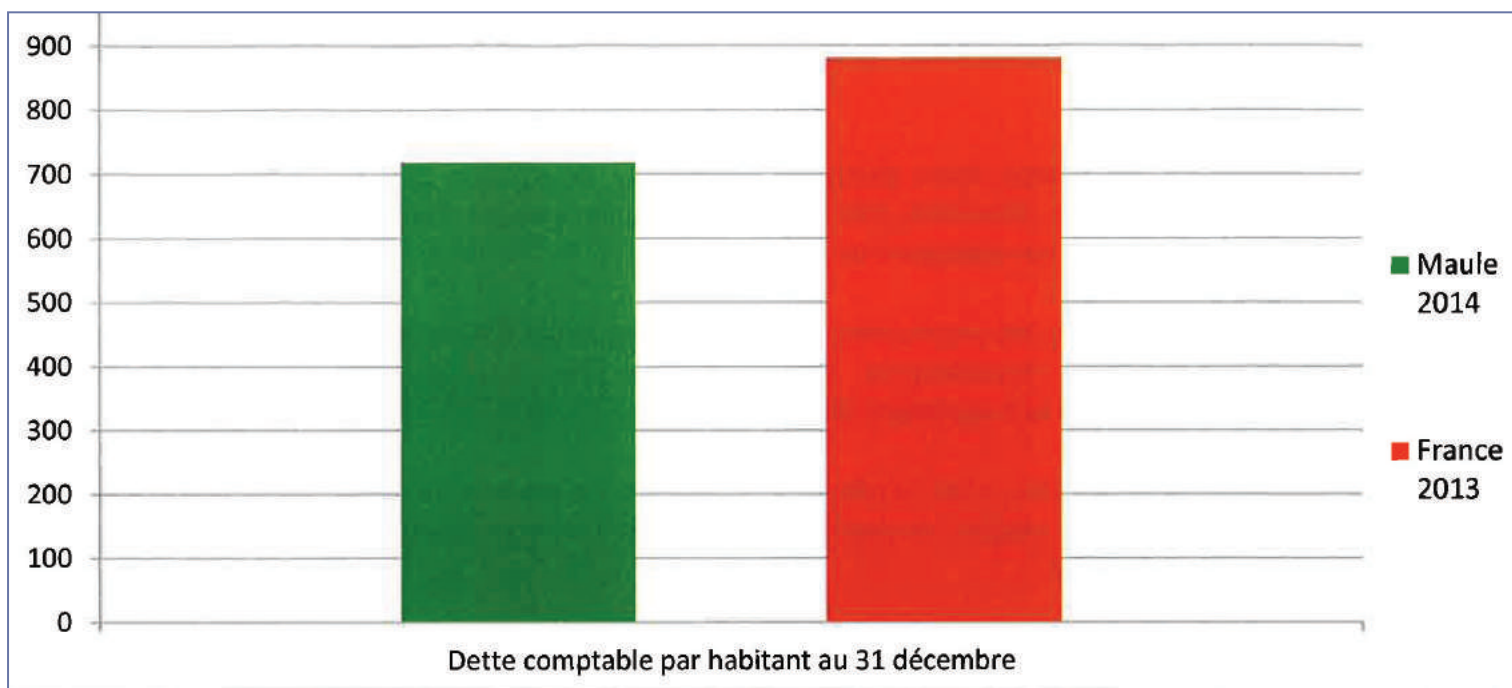
RÉSULTATS 2014 ET BUDGET 2015

→ 2015 poursuit cette volonté puisque pour la 2ème année consécutive, aucun emprunt long terme n'a été inscrit au Budget Primitif 2015.

→ Ainsi, l'endettement comptable de Maule diminuera de 10% en 2015, comme le montre le graphique ci-dessous :



Par ailleurs, l'endettement Maulois reste significativement inférieur à celui de la moyenne nationale des communes de la même strate de population (5 000 à 10 000 hab.), comme le montre le graphique ci-dessous :



NB : la moyenne France 2014 n'est pas disponible à ce jour

DOSSIER DU MOIS

RÉSULTATS 2014 ET BUDGET 2015

Un programme d'investissements 2015 raisonnable mais qui refuse le repli sur soi

Même si bien évidemment les investissements ont fait l'objet, cette année plus encore que les autres années, d'arbitrages rigoureux, la commune refuse de sacrifier les investissements indispensables, notamment le maintien du patrimoine en bon état, ce qui représente la plus grande partie des travaux retenus.

Par ailleurs, certaines opérations nouvelles sont intégrées.

Une attitude contraire dégraderait notre patrimoine, et contribuerait à accentuer encore les difficultés dans lesquelles se trouvent les entreprises locales et les emplois qui y sont liés.

→ **Les principaux investissements retenus au Budget Primitif 2015 sont (hors TVA) :**

- Réfection de voirie Bd Saint Jacques et Côte du Cimetière : 360 000 € (subventionné par le PUP)
- Enfouissement des réseaux Bd Saint Jacques Côte du Cimetière: 305 000 € (subventions CGY et SEY)
- Aménagement impasse Camus : 160 000 €
- Réfection de trottoirs à la Cauchoiserie (1ère tranche) : 50 000 €
- Travaux de création d'un bassin de rétention, route d'Andelu: 140 000 €
- Vidéo protection 2ème tranche : 100 000 € (subvention FIPD et DETR)
- Travaux de canalisations Coty : 20 000 €
- Avant-Projet Sommaire Coty : 35 000 €
- Suite de la tour de l'église : 213 000 € (subventions DRAC et CGY)

→ **Le programme d'investissements complet s'élève à environ 2 390 000 € HT, auxquels s'ajoutent des restes à réaliser de 2014 sur 2015, de 370 000 € HT, soit un total de 2 760 000 € HT environ.**

→ **Les subventions relatives à ces investissements s'élèvent à 447 000 € auxquelles s'ajoutent 286 000 € de subventions inscrites en restes à réaliser, soit un total de subventions obtenues de 733 000 €**

Maule bénéficiera également en 2015 de la seconde moitié du PUP, Projet Urbain Partenarial, conclu avec la société Nexity pour l'aménagement des abords du Domaine Saint Jacques (montant 191 744 € TTC).

Pour mémoire, le bilan de l'opération Domaine Saint Jacques faisait apparaître en fin d'opération un excédent de 360 000 € au profit de la commune, excédent destiné à être affecté à la rénovation du groupe scolaire Coty.

Le groupe scolaire Coty : l'investissement prioritaire du mandat qu'il faut adapter aux restrictions budgétaires imposées par l'Etat

→ **La rénovation du groupe scolaire Coty est dans le programme de l'équipe municipale l'investissement prioritaire du mandat. Rappelons que le groupe scolaire Charcot a, quant à lui, fait l'objet d'une extension et d'une rénovation en 2010, pour un investissement d'1,5 millions d'euros (subventionné à 50% à l'époque).**

Un diagnostic du bâtiment a été réalisé, avec plusieurs hypothèses de travaux plus ou moins coûteuses. Nous travaillons actuellement sur la base de cette étude pour trouver des solutions moins chères, et pour planifier en périodes de vacances scolaires les travaux qui se réaliseront en site occupé.

Parallèlement, nous nous rapprochons des organismes pouvant nous accorder des subventions (Département, Région, Etat) afin d'obtenir un maximum de financements, sans lesquels il serait totalement irresponsable et prématuré d'engager la rénovation a fortiori dans la conjoncture difficile actuelle.

Ces démarches sont longues et difficiles, c'est la raison pour laquelle les travaux ne démarreront probablement pas avant 2017, le temps nécessaire pour réaliser les marchés de maîtrise d'œuvre obtenir les autorisations de travaux et surtout les subventions indispensables.

Entre temps, nous programmons en 2015 la réalisation des travaux sur les canalisations d'eau, qui sont vétustes.

DOSSIER DU MOIS

RÉSULTATS 2014 ET BUDGET 2015

Aménagement et urbanisme

En matière d'aménagement, les projets de construction de maisons des Terrasses d'Agnou et du Domaine Saint Jacques seront achevés pour le premier et en construction pour le second.

→ *De même, Maule a été retenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Général des Yvelines (CGY) pour accueillir un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) transféré de Montfort l'Amaury. Le bailleur social porteur du projet a été désigné par la Fondation qui exploitera l'établissement. Les travaux démarreront en 2016 et s'achèveront fin 2017.*

→ *Par ailleurs, la modification du PLU adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 17 mars 2014, permettra la réalisation d'un projet privé d'implantation de Résidence Service rue d'Agnou.*

Enfin, suite au diagnostic que nous avons fait réaliser sur l'offre de soins du territoire, nous travaillons à la réalisation d'une maison médicale susceptible d'accueillir nos médecins actuels, et leurs successeurs lorsque ceux-ci partiront en retraite.

Du côté de notre Communauté de Communes Gally Mauldre

De son côté, la Communauté de Communes Gally Mauldre poursuit son projet communautaire malgré les difficultés financières que l'Etat lui impose également: hausse de sa part du FPIC, baisse de la dotation d'intercommunalité et de la DCTP.

→ *La mutualisation intercommunale a par ailleurs déjà porté ses fruits, puisqu'un nouvel appel d'offres a été signé pour les 4 communes non membres du SIEED et a permis de générer environ 200 000 € HT d'économies par an soit -18%.*

D'un point de vue financier, la priorité de Gally Mauldre consistera à favoriser de nouveaux transferts de compétence (le périscolaire par exemple) ou de nouvelles mutualisations (restauration scolaire, assurances...), et à porter des projets de développement (participation de 20% à l'implantation du très haut débit avec le Conseil Départemental des Yvelines...)

En résumé

Le budget 2015 bénéficie des bons résultats budgétaires de 2014, dont la bonne gestion doit être soulignée (pour mémoire, les dépenses réelles de fonctionnement n'ont augmenté que de 2,5% en 2014 à cause du FPIC, sans ce prélèvement elles n'augmentent que de 0,7%, soit une bonne maîtrise budgétaire).

→ *L'endettement de la commune a diminué de plus de 6% en 2014 ; il diminuera encore de 10% en 2015, alors que nos ratios d'endettement sont déjà inférieurs aux moyennes nationales de la strate.*

→ *La fiscalité payée par les ménages Maulois (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) reste inférieure à la moyenne des 23 communes des Yvelines de 5 000 à 10 000 hab. : pour 2013, dernière année de comparaison possible, le montant payé à Maule est de 614 € par habitant, contre 637 € en moyenne pour la strate yvelinoise. Nous sommes donc inférieurs de 4% à la moyenne alors que la plupart de ces communes bénéficient de recettes fiscales professionnelles beaucoup plus importantes qu'à Maule qui reste rurale et résidentielle.*

DOSSIER DU MOIS

RÉSULTATS 2014 ET BUDGET 2015

Nous avons décidé en 2015 de baisser le taux des impôts de 3% ; certes, cette baisse ne suffit pas à compenser l'augmentation des impôts intercommunaux suite au transfert du FPIC à la Communauté de Communes. Mais compte tenu de la hausse de ce FPIC, des baisses de dotations, du financement de la réforme des rythmes scolaires, nous estimons qu'une diminution de 3% des taux communaux, compte tenu de toutes ces difficultés, reste tout à fait raisonnable.

Rappelons par ailleurs que la hausse très importante du FPIC, comme la baisse brutale des Dotations telles que la DGF, comme le financement des TAP (nouveaux rythmes scolaires) par les communes dans une large part, sont toutes des décisions imposées par l'Etat sur lesquelles nous n'avons aucun pouvoir si ce n'est celui d'en limiter l'impact fiscal autant que faire se peut.

→ ***Pour résumer, la très forte pression que l'Etat nous impose, pour financer ses propres déficits et ses excès d'endettement, représentent sur 2015 280 000 € de prélèvement sur notre budget, ce qui est énorme.***

→ ***L'Etat nous contraint ainsi à financer cette ponction par une hausse de fiscalité que nous nous sommes efforcés de limiter à 2,9%, par différence entre un équivalent impôt de 5,9% transféré à l'intercommunalité, et une diminution des taux de fiscalité maulois de 3%. Ceci représentera en fait 110 000 € de recette pour la commune permettant de couvrir 40% de ce prélèvement de l'Etat.***

→ ***De notre côté, par des économies, nous avons financé 170 000 €, soit 60% de ces 280 000 €, grâce à des efforts budgétaires significatifs : baisse des charges de fonctionnement et des moyens d'investissement.***



CULTURE

RÉTROSPECTIVE CARNAVAL



Remerciements à la *Chocolaterie Colas*, aux animateurs de *Planète Jeunes*, au *Centre de Loisirs*, à Caroline Picque et à tous les animateurs du Péri-scolaire, aux conteurs de la *Biblioanimation*, à l'APS, à Ludivine et K'Danse, à Pascal Trogoff et à son *S'Maule Band*, à Catherine Heneault et aux membres de l'association des commerçants, aux membres du *Comité de Jumelage de Maule et de la vallée de la Mauldre*, à Marcel Mouquet et au *Photo Vidéo Club Maulois*, à Henriette Gomez, à M Bahier, à Bertrand Caffin, à Michel, Philippe et Denis, au comité des fêtes, à Colette et à Hugues, à Paul, et tout particulièrement à Catherine, Florence, Maryse et Valérie ... les décoratrices des splendides chars !

Sidonie KARM
1^{ère} adjointe au Maire
Culture, fêtes et cérémonies



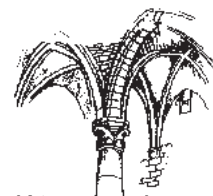
CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

MUSÉE VICTOR AUBERT



Préhistoire, histoire, arts et traditions populaires



à **MAULE**

MUSEE Victor AUBERT

Samedi 16 mai 2015
de 18h à MINUIT !

EXPOSITION

UN OUTIL, UN METIER

le bois, la pierre



Espace Culturel Marcel TREBOIT
24 rue Quincampoix (à côté de l'église)



SAMEDI 16 MAI - LA NUIT DES MUSEES

de 18h à minuit

UN OUTIL, UN METIER

le bois, la pierre.

Nouvelle présentation des salles du rez-de-chaussée. A l'occasion de la Nuit des musées, une nouvelle exposition temporaire est proposée. Ceci grâce, tout à la fois, au récolement et à la mise à disposition de réserves qui nous permettent de mieux appréhender l'ensemble des collections.

Cette année, nous avons choisi le thème du bois et de la pierre. C'est ainsi qu'à travers les outils du bois, vous découvrirez les métiers de charpentier, tonnelier et d'ébéniste... en souvenir aux fameuses cannes fabriquées à Maule.

Les outils qui concernent la pierre et le plâtre, proviennent de la collection de Marcel Tréboit dont trois œuvres et des dessins compléteront l'exposition.

Ne manquez pas cette soirée où le musée avec la salle basse s'offrent à vous dans une ambiance plus intime.

Le musée est ouvert de 15h à 18h chaque mercredi et le premier samedi et dimanche du mois, les 3 et 4 mai. En dehors de ces heures, possibilité de visite sur rendez-vous pour les groupes. Entrée libre.

☎ 01 30 90 61 49 museeaubertmaule@free.fr

Le musée municipal est animé par l'ACIME.

Odette COSYNS

Conseillère municipale,
déléguée au patrimoine



EXPOSITION PRIEURÉ



Ville de
Maule

Peintures

Danièle Hadjadj Daniel Bernard



EXPOSITION

Samedi 23 - dimanche 24 - lundi 25 mai 2015



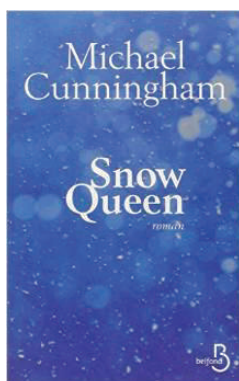
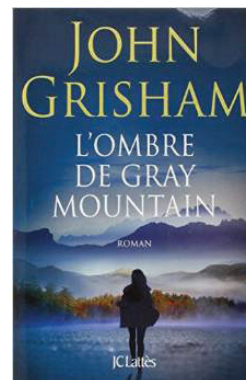
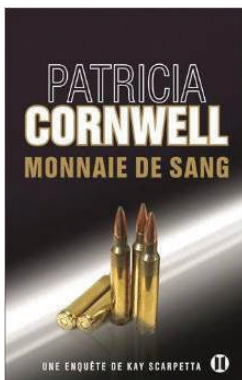
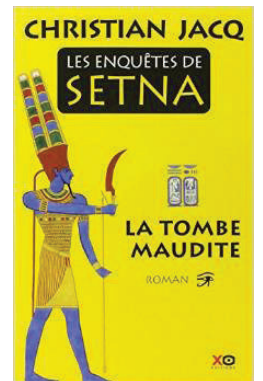
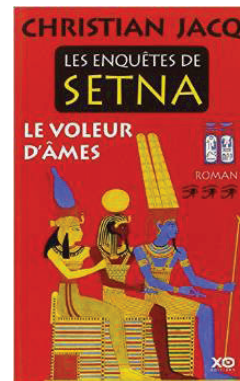
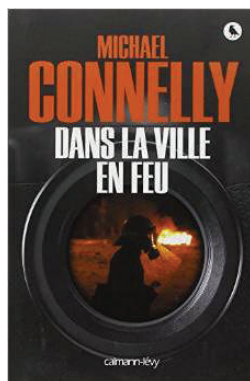
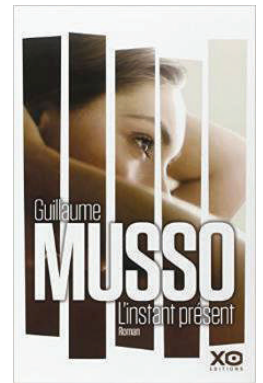
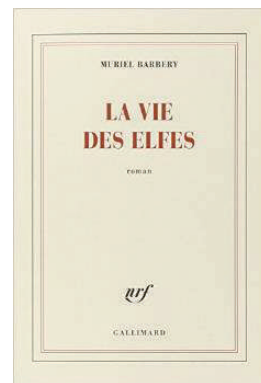
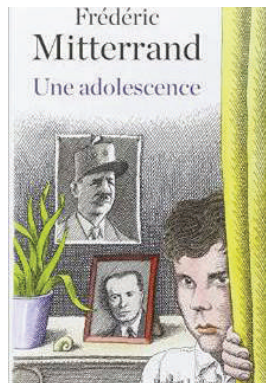
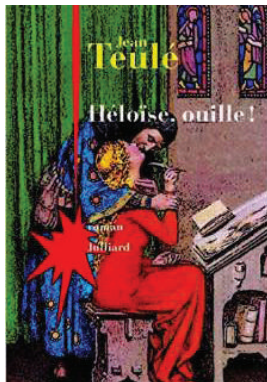
Entrée libre de 10h à 13h et de 15h à 19h

Espace Culturel Marcel Tréboit
24 rue Quincampoix - 78580 MAULE

CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Fermeture de la bibliothèque
les samedis 2 et 16 mai et le lundi 25 mai.
Céline Rallon
Responsable de la bibliothèque municipale
et du P.I.J

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne

Responsable : Céline RALLON, ☎ 01.30.90.80.51

Adresse : 24 rue Quincampoix 78580 MAULE

VIE ASSOCIATIVE

LA CROIX ROUGE

CONCERT CROIX ROUGE



Samedi 6 juin 2015
à 20h30

ÉGLISE SAINT-NICOLAS



Avec la participation de,
La chorale du Val de Maule sous la direction de Sylvie Fourmont
L'ensemble de musique du Conservatoire d'Épône
Le «S'Maule Band» de l'Association Musicale Mauloise

Réservations au service communication de la mairie :
☎ 01 30 90 49 12/17 - tarif unique : 10 €



Rue Quincampoix - 78580 MAULE

création graphique service communication mairie de Maule - année 2015 - ne pas jeter sur la voie publique

EVERYSING

EVERYSING
présente
son spectacle de chant



Participation Exceptionnelle
de l'Association

Samedi 27 Juin 2015
Salle des fêtes de Maule
De 16h à 20h30 environ
Ouverture des portes à 15h30
Entracte de 20 min
Spectacle suivi du pot de l'amitié



Places 5 euros
Sur réservation uniquement
Au 06.16.23.47.21

UN PAS UN GESTE UN SOUTIEN



FÊTE DE L' AMITIE ENTRE VOISINS



L'Association vous invite chaleureusement à sa fête des voisins.

Elle aura lieu le 30 mai 2015 à partir de 14 h à la Résidence Dauphine.

La convivialité dans le voisinage est le garant d'une vie de quartier agréable, la fête des voisins permet à tous de se retrouver au centre de la résidence pour partager un moment entre habitants.

N'hésitez pas à profiter de cette journée pour aller à la rencontre de ceux qui partagent votre résidence.

C'est aussi l'occasion pour nos enfants de jouer ensemble, au programme de cette journée :

- Structures gonflables
- Jeux ludiques
- Magicien
- Dance rythmique
- Chant
- Quiz musicale
- Pêche à la ligne
- Barbecue

Une grande journée pleine de surprise !

A.C.I.M.E

Dimanche 14 juin, pour mieux connaître les Yvelines, nous vous proposons une journée à Saint-Arnoult. Le matin, nous serons reçus par la Société d'histoire pour une visite de l'église Saint-Nicolas. L'après-midi, accompagnés d'une conférencière, nous parcourons la maison d'Aragon et d'Elsa Triolet et le jardin qui l'entoure. Renseignements et inscription à partir du 1^{er} juin au ☎01 30 90 84 26 - [http:// : acime.free.fr](http://acime.free.fr)



Association culturelle pour
l'Information de Maule et des Environs.

☎ 01.30.90.84.26



VIE ASSOCIATIVE

LES BEAUX ARTS DE MAULE



Exposition

samedi 6 et dimanche 7 juin 2015
Salle des Fêtes de Maule,
Travaux des adhérents de
l'association
« Les Beaux Arts de Maule »

Site : www.lesbeauxartsdemaule.fr
Blog : latelierdesbeauxartsdemaule.unblog.fr



Stage enfant pour enfants à partir de 6 ans avec Eugénie Riou.

Amateur ou passionné, viens exercer tes talents créatifs lors du stage d'été. Au programme de ces 5 après midi : peinture, mosaïque et activités manuelles.

Vacances d'été :

6,7,8,9 et 10 juillet 2015
de 13h30 à 16h.

Tarifs : 78€ + 5€ pour les non-adhérents

Date limite d'inscription
20 juin

Contact :

A Cazin

☎ 06.63.40.36.26

ou sur le site :

lesbeauxartsdemaule.fr



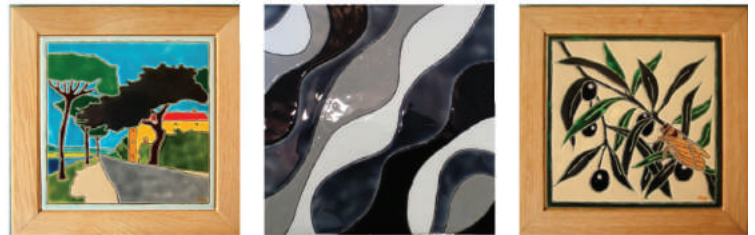
stage peinture pour adulte les 28 et 29 mai
stage aquarelle samedi 30 mai.

Pour plus de renseignements rendez vous
sur le blog de l'association

« latelierdesbeauxartsdemaule.unblog.fr »

ou ☎ 06.63.40.36.26

L'atelier nomade Ebauch'art s'invite à l'atelier des beaux arts de Maule



Stage décor de cloisonné

Réalisation d'un décor d'émaux sur carreaux de faïence avec la technique du cloisonné

Le cloisonné est une technique de décoration qui consiste à délimiter un dessin avec une peinture grasse et à remplir les espaces créés d'émaux. Son aspect terminé fait penser aux vitraux où le verre serait l'émail et les baguettes de plomb seraient le contour des formes représentées.

Animateur : Magali Iys, formée au Centre de Formation Professionnelle Atelier Chemins de Terres à Montreuil.

Durée : 14 heures

Dates et Horaires : lundi 15 et jeudi 18 juin 2015 - horaires 9h / 17h, avec pause méridienne d'une heure (12h30 et 13h30)

Lieu : à l'Atelier des Beaux Arts de MAULE - Mairie de Maule

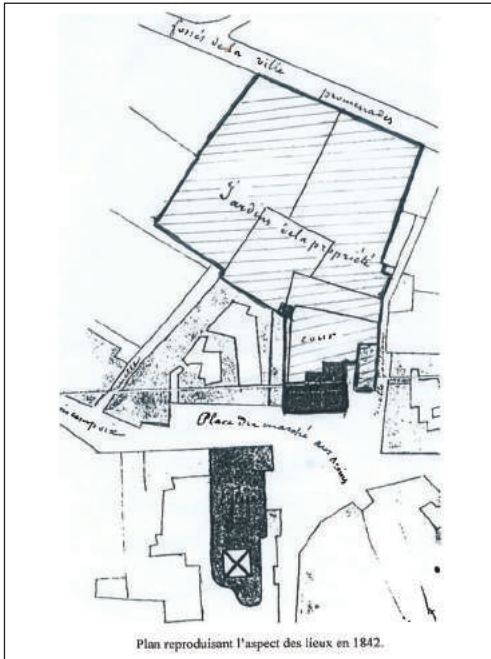
Tarif adhérent : 100 € / Tarif non adhérent : 125 €, comprenant la fourniture et la cuisson de 5 carreaux de faïence 15*15 cm par participant. Inscription obligatoire.



Anne CAZIN

Cela se passait il y a bientôt 173 ans

En dépit de la loi Guizot de 1833, la commune, en ce début de 1842, ne dispose ni de maison, ni d'école, ni de mairie. Les conseillers municipaux pour se réunir louent à des particuliers des pièces au château de Hagnon, à la maréchaussée (actuelle gendarmerie), chez le chirurgien Bouë et à l'ancien presbytère Saint-Vincent ...



Plan reproduisant l'aspect des lieux en 1842.

Place du marché aux grains (actuelle place de la mairie), face à l'ancien cimetière, l'impressionnante auberge médiévale «La Belle Image» qui permettait de stocker les grains au dessus de l'étable à vache faisant suite aux mauvaises récoltes entre 1787 et 1789 en raison de nombreuses intempéries, propriété

en 1793 du révolutionnaire Nicolas Jacques Langlois, procureur de la commune, occupe une très importante superficie allant jusqu'au boulevard des Fossés. Le premier des trois bâtiments sur son côté sud (actuelle début rue Quincampoix face à l'église et du Priuré) est jouté par un talus «la butte aux pois» rasé en 1849 pour agrandir la place du marché aux grains.

Le 23 mars 1842, sur réquisition du maire, un maçon patenté, Charles-François Réaux (de l'illustre famille) expertise les lieux. Habitant rue d'Orléans (1792-1860) ce Charles est qualifié ainsi : «maçon en plâtre, entrepreneur de maçonnerie». Ancien combattant de la Grande Armée, il est le fils de Charles Réaux «maître maçon en plâtre». Parmi ses beaux-frères, Charles Réaux compte Jacques Vincent Picq «maître maçon en plâtre».

L'un des témoins au mariage de son père se nomme Louis Etienne Picq qui exerce la profession de «maître maçon»... une vraie confrérie !

Voici un bref résumé de son rapport :

«- 4080 m² de superficie totale. Le bâtiment, sur le devant, en forme de pavillon élevé d'un étage, sous comble couvert en tuiles, mesure 16,15 mètres de long sur 17 mètres de largeur. Le rez-de-chaussée comporte cinq pièces puis un premier étage avec sept pièces auxquelles l'on accède par deux escaliers dont l'un est extérieur. Ce premier bâtiment est construit en pierres et en mortier de terre, les enduits sont en plâtre, les bois sont en majeure partie en chêne.

Le second bâtiment (actuelle école de musique), couvert en paille, servant de cellier et de grenier à fourrage, s'élève sur le côté de la cour par un enfoncement qu'elle forme sur la ruelle Gallien.

Un autre bâtiment, au fond de la cour (tenant presque toute la largeur) couvert en tuiles, est utilisé en écurie et en remise. Au-dessus, sont aménagées 4 chambres sans cheminée, surmontées d'un grenier. On accède aux chambres par un escalier hors d'oeuvre, et au grenier par une échelle de meunier. Dans la seconde cour, entre ces bâtiments, qui a son entrée sur la place et sur la ruelle Gallien, se trouve un puits garni d'un treuil (cour face à la mairie actuelle). Trois caves voûtées courent sous la propriété», la plus importante apparaît plutôt comme un souterrain qui s'étend dans les fondations de l'actuelle mairie et sous le parking contigu.

mçfcd

Dimanche 27 mars 1842, le conseil municipal décide l'acquisition de cette propriété appartenant aux époux Héroard, «pourvu

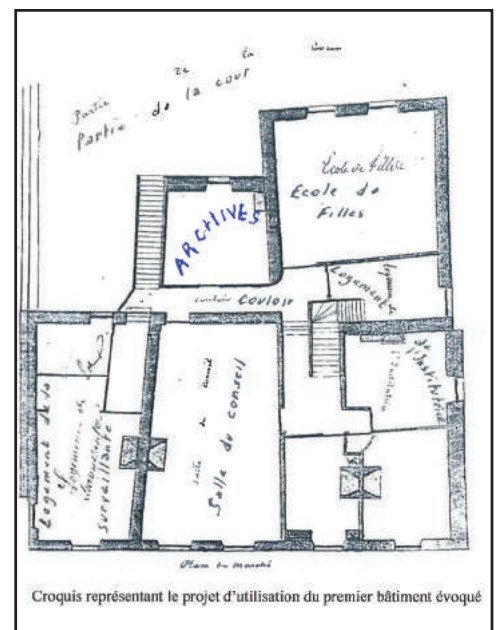
que le prix ne dépasse pas 20 000 francs». Le

maire, Monsieur Lesieur, obtient un coût de 18 000 francs,

somme réglable à des dates qui

seront décidées conjointement par la commune et les vendeurs,

en paiement échelonné, entre les 11 novembre 1843 et le 11 novembre 1852.



Croquis représentant le projet d'utilisation du premier bâtiment évoqué

LA VIE SPORTIVE

GOLF



Le voyage « golfique » organisé en Espagne (Séville) du 28/03 au 04/04 (32 participants) a été très apprécié à tout point de vue (Soleil, Hôtel, transport avion, parcours...) et aussi très bonne ambiance !

Pour ce mois de Mai, deux compétitions sont programmées :

- «Golf des Boucles de Seine» à Moisson, traditionnelle compétition du 1^{er} Mai, homologuée (ou non), départ en shot gun, suivie d'un déjeuner.
- Le 20 Mai, compétition homologuée (ou non) sur le toujours sympathique parcours de «Golf Parc» (Robert Hersant) situé en Eure et Loire et déjeuner.
- 3^{ème} Tour du Challenge Renault Flins le 7 Mai : compétition par équipe sur le Golf de Moisson, cette journée est organisée par Matra.

A noter dès maintenant la compétition du 02/06 au Golf de Bethemont.

Pour tout renseignement :
D.Charbonnier: 0130906931
A. Boucheron : 0130906799
J.L. Lapointe : 0130909107
Notre site : agmaule.com



US MAULE CYCLISME

La saison du cyclo cross est terminée. Il est temps de faire un bilan pour la réouverture de cette section.

14 victoires

Cyrille Udry : 4 victoires

Pascal Lamouche : 3 victoires

Tous deux accèdent à la 2^{ème} catégorie !!!



Benjamin Chalumeau (junior) :

2 victoires

Johan Udry : 1 victoire

Tous deux accèdent à la 3^{ème} catégorie !!!



Jacques Guille et Michel Derly :
4 victoires par équipe

Mélo die Finet : 4 victoires sans compter les nombreux podiums. Elle terminera 8^{ème} du championnat de France FSGT dans le Nord dans un froid sibérien.



TENNIS CLUB DE MAULE



Résultat :

L'équipe sénior + 35ans homme accède à la division prénationale après avoir brillamment fini 1^{ère} de sa poule de 1^{ère} division au mois de février dernier.

L'équipe est composée des joueurs suivants :

- François Aussant classé 4/6
- Vincent Varet classé 15 / 1
- Cyril Duval classé 15 / 4
- Didier Fleuret classé 15 / 4

Informations :

- 1- Les matchs équipes des jeunes du club : les mercredis du mois de mars, d'avril et les 13 et 20 mai.
- 2- Les matchs femmes tous les samedis après midi les 9, 16 et 30 mai et les 6 et 13 juin.
- 3- Les hommes, les dimanches matin des 10, 17 et 31 mai et les 7 et 14 juin. Venez nombreux !

François Aussant

GYMNASTIQUE ET AGRÈS DE LA MAULDRE

La GAM (Gymnastique et Agrès de la Mauldre) organise une journée d'inscription pour la saison gymnique 2015/2016 le Samedi 6 Juin de 9H à 13 H au Gymnase du Radet face au tennis (salle d'agrès).

A compter du 25 mai, sur le site de la GAM - www.gammaule.com - vous trouverez toutes les informations utiles : les horaires des cours, les dossiers à télécharger et à nous rapporter complétés (sauf le certificat médical à transmettre au 1^{er} cours).

Seuls les dossiers complets avec le règlement de la cotisation valideront l'inscription.

Il n'y aura aucune inscription durant l'été et nous serons présents au Forum des Associations le 6 septembre 2015.

Le bureau GAM
(gam.maule@gmail.com)

INAUGURATION DU TERRAIN DE RUGBY AU PARC FOURMONT



Le samedi 13 juin 2015, nous organisons l'inauguration officielle du nouveau terrain de Rugby de Maule, au Parc Fourmont.

Nous rencontrerons l'équipe de Houilles (78).

Le match se déroulera à partir de 16h30.

C'est l'occasion de venir nous rencontrer et de passer un moment agréable et convivial autour de notre buvette qui sera installée à cette occasion.



ÉTÉ 2015



VACANCES D'ÉTÉ : A partir du 6 Juillet 2015

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 4 MAI AU 7 JUIN

CCGM : DU 18 MAI AU 7 JUIN

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

**Remplir la fiche sanitaire bleue 2014/15 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates
que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour
de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en
compte.**

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU
NOTRE REPONSE**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription.

Pour tous renseignements, contactez :

Florent MANCUSO et Gaëlle MOUCHARD au Centre de Loisirs - ☎01.30.90.80.79

email : centre-loisirs@maule.fr - 54 chemin de la Cressonnière - 78580 MAULE

BIBLIOANIMATION

Cette année, à l'école primaire Coty, les professeurs traitent de la Chine avec les enfants de CP et de l'Amérique du Nord avec ceux de CE1.



La directrice, Madame OVERT, a sollicité le Groupe «Il était une fois» pour un après-midi contes en rapport avec ces pays. C'est avec plaisir que nous avons accepté d'intervenir à l'école même, lundi 16 mars dernier. Trois classes de CP ont écouté Jeanne qui leur a raconté la très belle histoire «Le dragon de dentelle» et Micheline les a emportés sur les ailes du vent avec «Jolie Lune et le secret du vent». En finale, une comptine interactive «Tchin, tchin, tchin...» a permis aux enfants de chanter et mimer ensemble sous la houlette des conteuses. Tout cela dans un petit décor de lanternes chinoises et une légère ambiance musicale aux sonorités asiatiques qui ont ravi l'auditoire.

Monique a entraîné les 3 classes de CE1 dans une légende amérindienne «Fille Bison» et Catherine dans celle de «Petit coyote» ou la légende du sirop d'érable des Indiens Micmac du Canada. Quelques objets et un décor évocateurs de ces lieux si lointains pour des enfants de 7/8 ans ont créé l'atmosphère propice à une écoute attentive et une participation des élèves. L'interactivité a atteint son apogée avec la chanson de Michel Fugain «Tous les Acadiens» scandée par les enfants et celle de Joe Dassin «L'Amérique», accompagnées toutes deux par Alain et sa guitare dans une ambiance joyeuse.

D'autres après-midi contes ont déjà eu lieu les années précédentes avec le même succès auprès des enfants et de leurs professeurs qui prolongent ces séances de manière pédagogique en classe.

Les conteurs se réjouissent d'apporter, grâce aux contes et aux légendes, une ouverture sur la lecture, la magie des mots, le sens de l'imaginaire et des rêves.

A bientôt pour de nouvelles histoires merveilleuses !!

Le groupe de biblioanimation «Il était une fois» ...

POINT INFORMATION JEUNESSE

Information Jeunesse



Ile-de-France

Une expérience en Allemagne à saisir !

Bourses d'animateurs France Mobil en Allemagne pour promouvoir le français dans les établissements scolaires allemands, l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse, l'Institut Français Robert Bosch Stiftung

soutenus par Renault Deutschland se mobilisent et proposent :

12 bourses d'animateurs du 1^{er} septembre 2015 au 31 juillet 2016. Douze animateurs francophones, rattachés aux instituts français et centres franco-allemand silloneront les routes des différents Länder pour promouvoir l'apprentissage de la langue et de la culture française.

Ces animateurs et ambassadeurs de la France, des établissements de l'enseignement général et professionnel, présentent une image dynamique et actuelle de la langue et de la culture du pays voisin. Ils seront préparés à leurs activités lors d'une formation obligatoire du 13 au 17 juillet 2015 à Berlin puis tout au long de l'année lors de différents séminaires.

Le montant de la bourse s'élève à 1250 euros mensuel. L'Office franco-allemand prend en charge les frais de déplacement liés aux interventions dans les écoles.

Conditions de participation :

- jeune âgé(e) de moins de 30 ans, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (bac + 2 minimum) et de langue maternelle française,
- intérêt pour le pays partenaire et première expérience franco-allemande,
- bonne connaissance de la langue allemande et du système scolaire,
- esprit d'initiative, flexibilité et mobilité,
- permis de conduire,
- expériences pédagogiques souhaitées
- expériences de Français Langue Etrangère souhaitée (FLE).

Les entretiens auront lieu à Berlin. Veuillez adresser votre candidature en français à :

emilie.girard@diplomatie.gouv.fr

Vous avez un projet, une vocation :

Depuis plus de cinquante ans la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation attribue 20 bourses par an (de 7700 euros) aux 18-30 ans qui sont prêts à soulever des montagnes afin d'exercer le métier de leur choix mais rencontrant de réelles difficultés à faire aboutir leur projet de vie.

Envoi des candidatures avant le 31 mai :

Fondation Bleustein-Blanchet

104 rue de Rennes

75006 PARIS

Céline RALLON

Responsable du P.I.J

et de la Bibliothèque municipale

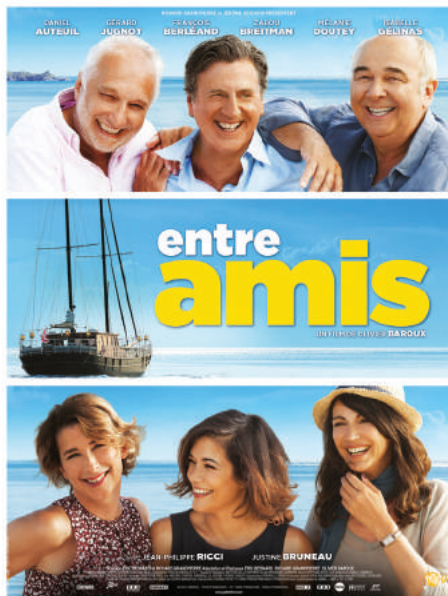
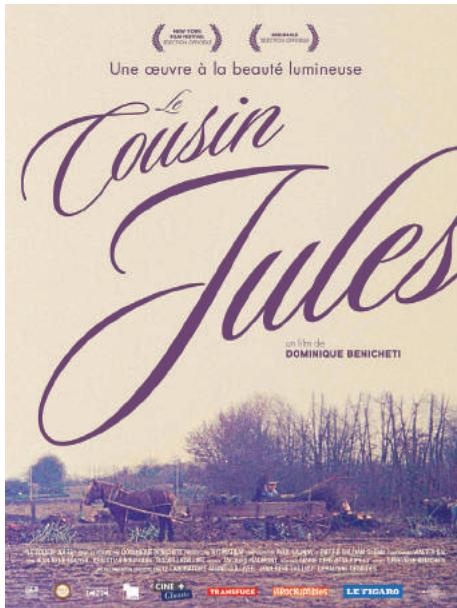
CC GALLY MAULDRE

CINÉMA «LES 2 SCÈNES»

A côté des films d'action captivants, des policiers haletants et des comédies rafraichissantes, ou relaxantes, c'est selon, il arrive que le calme et la contemplation fassent bon ménage avec le cinéma : c'est le cas avec ce documentaire rare de Dominique Benicheti : « Le cousin Jules » (1972). Un moment passé en compagnie d'un couple d'octogénaires bourguignons...(du 29 avril au 3 mai)

Et bien entendu, tous les autres films de ce joli mois...

Consultez le menu !



Consultez le programme sur le site Internet :
www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
☎ 01.34.75.08.98
Email : cinema@maule.fr



/ JAZZ

EN
GALLY
MAULDRE /

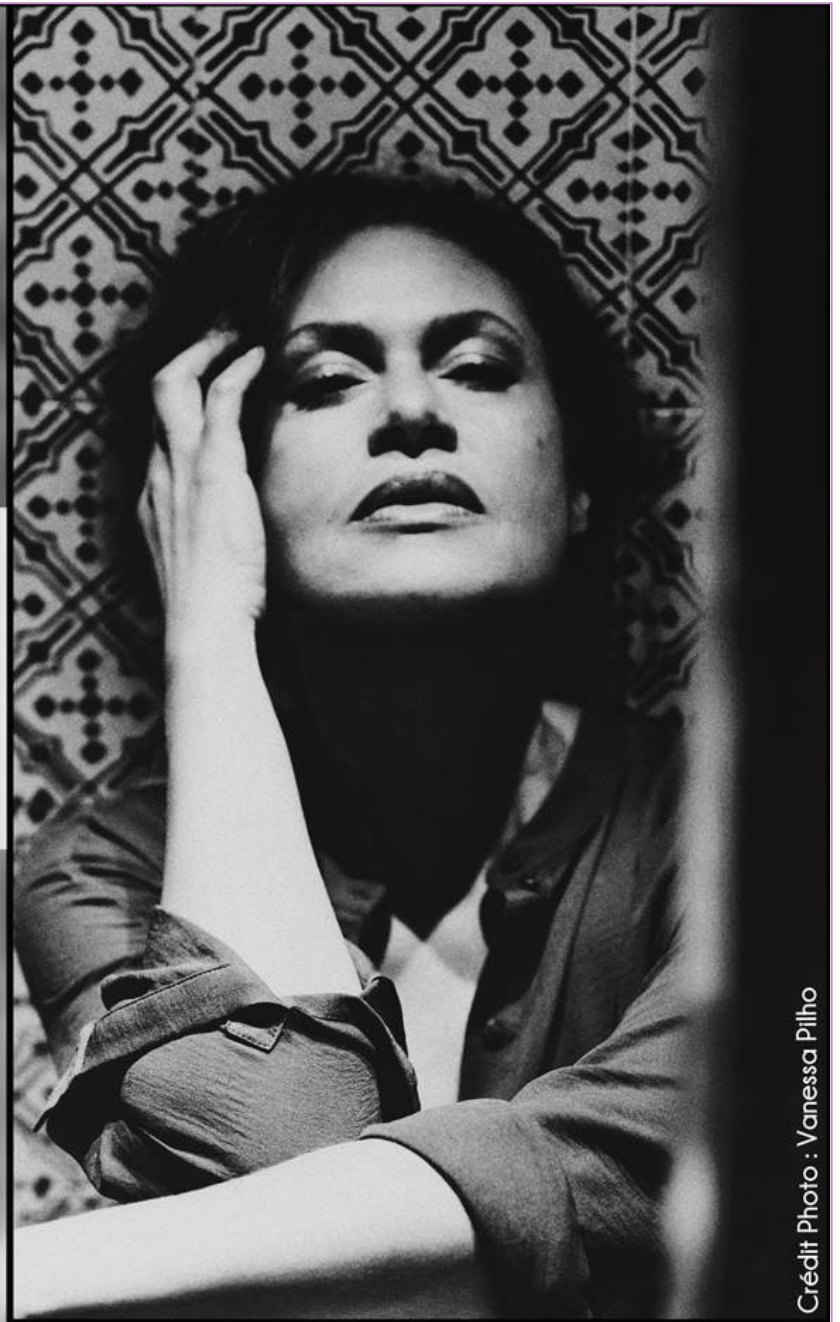
**VIKTOR
LAZLO**

Vendredi
22 mai 2015
21h00

Complexe
«LES 2 SCÈNES»
Salle des Fêtes
Place Henri Dunant

MAULE

HOMMAGE à
/ BILLIE HOLIDAY



Crédit Photo : Vanessa Pilho



Pour entretiens, formalités administratives
et consultations Internet se référer aux horaires établis.

Pour de plus amples renseignements, contactez
Marie-Christine LAÏS

Tél.: 01 30 90 86 25

AULNAY : 01 30 90 85 40

BAZEMONT : 01 30 90 83 14

MAREIL : 01 30 90 71 66

point-emploi.adevm@wanadoo.fr

Nous recherchons :

■ **Une personne H/F.** Vous assurez la garde d'un enfant de 11 mois, deux jours par semaine.

Le mardi de 19h00 à 21h00 et le jeudi de 14h30 à 17h00. Il est impératif d'être véhiculé pour se rendre sur le lieu de travail.

CDD temps partiel.

■ **Un vendeur H/F.** Vous êtes polyvalent et avez déjà une expérience. Une expérience dans le domaine du bâtiment serait un plus.

CDD évolutif – vous travaillez du mardi au samedi.

■ **24 équipiers polyvalents H/F.** Vous assurez l'accueil, la vente et participez aux tâches liées à la production. Vous travaillez du lundi au dimanche, horaires en coupure. Lieu de travail La Défense.

CDI 24h/Hebdo.

■ **Une personne H/F.** Vous assurez la garde de 3 enfants en extra-scolaire et assurez l'entretien de la maison. Vous êtes impérativement véhiculé.

CDD temps partiel.

■ **Des équipiers polyvalents H/F.** Vous êtes chargé de l'accueil de la clientèle, de l'encaissement, de la préparation des sandwiches dans le respect des normes. Vous veillez à la propreté de votre lieu de travail. Vous avez un bon relationnel et êtes capable de travailler en équipe. Débutant accepté.

Vous devez être véhiculé pour vous rendre sur le lieu de travail - horaires en coupure.

CDI temps partiel 24h/Hebdo.

■ **Un agent polyvalent H/F.** Vous assurez l'entretien des bâtiments en collaboration avec 2 autres agents. Vous participez au service restauration. Vous animez les temps d'activités périscolaires. Vous avez une expérience auprès des enfants.

CDD temps partiel 24h/Hebdo. Contrat aidé.

■ **Des étudiants H/F pour job d'été.**

Vous effectuez de la cueillette manuelle et mécanique ainsi que l'épuration des champs.

Vous travaillez en usine de production de semences. Travail en extérieur et en équipe. Vous avez 18 ans à la date d'embauche. Durée minimale du contrat un mois et demi.

CDD temps plein 35h/Hebdo.

Vous serez amené à effectuer des heures supplémentaires et à travailler certains week-end.

■ **Des aides ménagères H/F.** Vous intervenez au domicile de particuliers aux alentours de Maule. Être véhiculé n'est pas impératif.

CDD évolutif.

■ **Un caissier H/F.** Vous êtes polyvalent et avez déjà une expérience. Bonne présentation souhaitée.

CDD évolutif – vous travaillez du mardi au samedi.

■ **Un agent d'entretien H/F.** Vous effectuez des remplacements ponctuels lors d'absences de personnels. Être véhiculé est indispensable.

CDD temps plein.



SANDRA SCHNEIDER

Assumera une permanence pour les jeunes de MAULE dans les anciens locaux du P.I.J.

(Point Information Jeunesse)

à la Maison des Associations - ancienne mairie -

LES MERCREDIS 6 ET 20 MAI 2015

**Fermeture
du Bureau de l'Emploi
du 1^{er} au 8 mai 2015**

**Réouverture
le lundi 11 mai à 09h00**

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h30

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01.30.90.49.18
Urbanisme	☎	01.30.90.49.09
Scolaire	☎	01.30.90.49.11
Guichet unique	☎	01.30.90.49.03
Communication	☎	01.30.90.49.12
	☎	01.30.90.49.17
Services Techniques	☎	01.30.90.49.06
	☎	01.30.90.41.64

C.C.A.S

(centre communal d'actions sociales)

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.
Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.
Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 30 90 49 13 Fax : 01 30 90 78.02

ccas.maule@wanadoo.fr

PERMANENCE P.M.I

Emeline FONTAINE, puéricultrice de la PMI,
vous reçoit le lundi matin de 9h à 12h au :

Centre Pierre PECKER

1, Allée de Carnoustie ☎ 01.34.92.87.20

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements au Centre à vocation sociale, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 01 30 90 49 16

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01.30.90.41.63

Adjoints de permanence (sur RDV) de 8h30 à 12h30 :

Samedi 2 mai

M CAMARD

Samedi 9 mai

M SENNEUR

Samedi 16 mai

M CHOLET

Samedi 23 mai

Mme AHSSISSI

Samedi 30 mai

M SEGUIER

EXPO-VENTES CRÉATEURS

C'est le printemps!

La Petite Fabrik, Nilena & Oh! Tresors
vous proposent un moment de
Détente & Découverte
en partenariat avec Les Cocoonneuses

Côté détente :
Manucure
Massage du dos assis
Diagnostic cheveux gratuit

Samedi 30 Mai
de 10h à 19h.

Côté découverte :
Vêtements
Femmes & Enfants
Bijoux, sacs, Trousers,
cuir, Thés & Cafés
d'exception etc...

Salle du Prieuré, à Maule

14 h. atelier l'univers du café

16 h. atelier découverte du thé

18 h. Apéritif

FESTIVAL «L'AIRE DU FOLK»

À la croisée du « Trad et du néotrad », c'est la redécouverte du patrimoine musical chanté ou dansé de nos divers terroirs français, qui sait se maintenir et évoluer au fil du temps, nous reliant à nos racines.

C'est aussi la rencontre d'un groupe de passionnés de l'association mauloise « Coll'Asso » et de la volonté du comité culturel de Maule d'offrir aux Maulois une autre forme de réjouissances.

L'Aire du Folk, ce sera 4 jours de festivités autour des musiques et des danses traditionnelles avec des bals tous les jours animés par des groupes renommés ; des stages, des ateliers de danse, des démonstrations de pratiques instrumentales dispensées par des intervenants de qualité, sans oublier des scènes ouvertes durant la journée à travers les rues mauloises. Des festivaliers passionnés de « Trad » viendront de toute la France. Les Maulois pouvant héberger des musiciens ou pouvant accueillir des festivaliers campeurs dans leur jardin seront les bienvenus. **Nous aurons besoin également de bénévoles.**

Témoin d'un patrimoine vivant et évolutif, ces 4 jours de festivités seront nourris d'influences diverses portées par le talent et la créativité de jeunes musiciens qui savent conquérir et passionner un public jeune.

Renseignements au service communication de la mairie de Maule : ☎ 01 30 90 49 12 / 17 (programme 4^{ème} de couverture)

L'aire du folk

estival trad et néo-trad

DU 10 AU 13 JUILLET

Tous les jours grands bals avec des groupes renommés,
stages, scènes ouvertes dans les rues de Maule

Samedi 11 juillet : journée celtique FEST NOZ
Lundi 13 juillet* : Bal Trad à 15h et Boeuf à 19h30
23h feu d'artifice
suivi du BAL POPULAIRE avec DJ Alain

ACCORDZÉÂM
PARASOL
NARAGONIA
KAFE KOEFET
et bien d'autres...



Ville de
Maule

Petite restauration
Salle des Fêtes - 78580 Maule
www.lairedufolk.com
06.85.21.43.00 - 01.30.90.88.81

* Animations gratuites